

Editorial <u>2</u>	Médiathèque21
La Lettre du Maire3 & 4	ACEV21
Permis de construire <u>5</u>	La Défense <u>22</u>
Carte d'identité, passeport <u>5</u>	Club de l'amitié22
Redevance incitative	Ciné festival23
Missions gendarmerie <u>10</u>	Ecuries Fondurane24
Chapelle Saint Barthélemy <u>11</u>	Nos rallymen24
Affaires sociales <u>12</u>	Judo, arts martiaux25
Crèche – P'tites canailles <u>13</u>	Gym <u>25</u>
Affaires scolaires	Liste non majoritaire26
Travaux 2023 <u>16 &amp; 17</u>	Etat civil <u>27</u>
Composteur collectif <u>18 &amp; 19</u>	Prochain numéro27
Loisirs et fêtes20	Numéros utiles

#### **Editorial**

Nous allons vivre en 2024 une année bien particulière où pendant l'été la France sera sous les projecteurs du monde sportif. Il s'agit des jeux olympiques et paralympiques d'été, que la France va recevoir et qui vont attirer des supporters de toutes les nations engagées. C'est un évènement majeur, attendu depuis un siècle et préparé pour que toutes les épreuves PARIS 2024 attirent le maximum de spectateurs dans les meilleures conditions.



Dans un contexte difficile tant au plan national qu'international, ces jeux devront être un moment de fraternité et une parenthèse dans le temps où passeront au second plan l'actualité des conflits internes et externes, ainsi que la menace permanente du dérèglement climatique.

Du nouveau en 2024 pour Montauroux. Vous appréciez la revue municipale, qui vous est distribuée gratuitement chaque trimestre et qui vous apporte une information détaillée sur la vie de la commune de Montauroux. Aussi, malgré l'absence désormais de financement par des annonceurs à partir de ce numéro, elle va continuer à paraitre. Ce sera en version papier comme auparavant en janvier et juillet et sous la forme d'un fichier numérique sur le site internet de la commune en avril et octobre. Cela répond à un double besoin d'économie, d'une part financière pour la commune, d'autre part pour l'environnement en réduisant de moitié le tirage papier. Nous espérons que ce changement ne vous paraitra pas trop pénalisant et que vous continuerez à suivre et apprécier ce nouveau mode d'information.

Il nous reste à aborder avec confiance et courage l'année 2024. C'est le vœu que nous formons pour toutes et tous, qui aspirons à vivre à Montauroux dans un climat de fraternité et de solidarité.

La Rédaction

Revue éditée par : Mairie de Montauroux - 83400 Montauroux

Directeur de la publication : Jean-Yves Huet, maire de Montauroux • Assitant : Philippe Vizier

Communication mairie: Valerie Dugelay • Place du clos - 83440 Montauroux

Tél: 04 94 50 41 00 • <u>mairie@montauroux.com</u>

Conception et impression : Imprim'sud 83440 Tourrettes

Crédits photos: mairie de Montauroux, associations, Katerina Kravets, Barbara Cuch, Patrick Damoulakis Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans l'autorisation éarite de la mairie de Montauroux. Semestriel édité à 3600 ex sur papier PEFC • Numero ISSN : encours • Dépot legal à parution

Mairie de Montauroux • Place du Clos 83440 Montauroux • www.montauroux.fr • mairie@ville-montauroux.fr



Chères Montaurousiennes, chers Montaurousiens, mes chers amis

L'année 2023 se termine déjà avec son lot de difficultés. Après la COVID qui nous aura tenue en haleine pendant 2 longues années et qui bien qu'encore présente mais dont les effets ont nettement baissé en intensité, nous aurons eu le conflit en Ukraine qui perdure et qui ne semble pas prêt de s'arrêter. Et comme un malheur ne vient jamais seul, nous assistons à l'embrasement du Moyen Orient qui menace directement notre pays tant les intrications avec les populations d'Israël, qu'elles soient Juives ou Musulmanes, sont importantes. Tous ces événements impactent considérablement

notre quotidien et en ce qui concerne notre village nous obligent à revoir bon nombre de nos prévisions, bon nombre de projets que nous espérions pouvoir mettre en œuvre. On dit souvent que les « politiques » ne tiennent pas leurs promesses. Mais ce sont plus souvent les circonstances qui les empêchent de mener à bien l'intégralité des propositions faites lors des campagnes électorales car il faut du temps mais surtout de l'argent pour mener à bien tout ce qui nous parait nécessaire à mettre en œuvre pour le bien-être de nos administrés. L'inflation que nous subissons à l'heure actuelle nous demande d'ajuster en permanence nos dépenses, terminer tout ce qui d'ores et déjà était entrepris et espérer que les choses s'arrangent sur le plan international.

Nous venons de faire réaliser un audit des finances communales par le cabinet KPMG associé dans cet exercice à la banque des territoires. De l'avis de ces experts, elles sont bonnes et je suis heureux de pouvoir dire qu'après 10 années de mandat sans augmentation de la pression fiscale en dehors de celle décidé par l'Etat lui-même, nous n'aurons pas à rougir de notre parcours. Aurions-nous pu faire mieux? Certainement, mais il faut un peu de temps pour connaître, appréhender le fonctionnement d'une commune, le fonctionnement des institutions et les usages qui nous obligent à nous adapter; s'adapter au nouveau préfet, aux élus des territoires voisins, au personnel communal et à tous ceux qui font la vie de notre village. Pour autant, à deux ans de la fin de notre engagement, je veux remercier tous ceux qui nous aurons accompagnés et aidés à faire que Montauroux s'adapte aux nouveaux enjeux économiques, écologiques et sociétaux.

Je veux revenir sur la ressource en eau qui malgré des pluies de printemps et d'automne abondantes et bienvenues reste dans une situation fragile. Nous devons continuer, dans la résilience et rester vigilants, continuer à adapter nos comportements vers toujours plus de sobriété, réfléchir en permanence à une utilisation parcimonieuse de ce précieux élément indispensable à la vie. Nous réfléchissons donc, avec la régie intercommunale de l'eau et les élus et les agents qui la composent, à une nouvelle facturation qui prendrait mieux en compte les volumes indispensables à la vie et les volumes dits de confort ou même superflus qui pourraient être facturés de manière plus conséquente. C'est en effet le seul moyen à la fois d'assumer nos responsabilités notamment envers les plus précaires et également de dégager les moyens suffisants pour investir de façon conséquente dans la sécurisation de la ressource comme par exemple un branchement au Lac de Saint-Cassien, option qui paraît la plus rapide à envisager mais qui coûtera malgré tout très cher. Cela ne nous empêche pas d'accentuer notre programme de lutte contre les fuites entamées dès le transfert de compétences il y a deux ans. Il faut saluer le travail des agents de cette même régie qui, par leur investissement, nous permettent d'ores et déjà de voir les chiffres s'améliorer jusqu'à bientôt afficher partout sur le territoire de Fayence, des rendements proches des réseaux les plus efficaces de notre pays.

Le projet Fontsante continue son parcours avec une entreprise Suez qui a parait-il proposé un troisième projet. Personnellement, je n'ai fait qu'en entendre parler car bien évidemment, cette multinationale cultive le secret vis-à-vis des élus notamment ceux qui y sont farouchement opposés et dont je fais partie. Le simple fait que Suez nous présente une nouvelle mouture de son «Valorpole» démontre que les promesses faites il y a trois ans d'un projet écologique et d'une utilité majeure au service de notre territoire étaient un pur mensonge (pourquoi autrement faire une nouvelle proposition?). Comment pourrions-nous faire confiance à une entreprise qui, dans toute son histoire, a démontré qu'elle ne faisait pas grand cas de la volonté des populations et de leurs élus? J'ai assisté au congrès des maires, à une communication sur la nécessité de préserver les ressources en eau de notre pays. Quand j'ai présenté le projet Fontsante aux intervenants, la représentante du ministère a fini par me dire : les déchets, il faut bien les mettre quelque part et s'il n'y a pas d'autre alternative, on peut concevoir d'enfouir des déchets à proximité immédiate d'une réserve d'eau potable telle que le lac de Saint-Cassien. J'ai l'intime conviction que les enjeux de Fontsante sont tels que le refus des populations et de leurs élus ainsi que le risque

environnemental risquent de ne pas être pris en compte. Il va donc falloir continuer à rester vigilant et ne rien lâcher. Si la sécurisation de l'approvisionnement en eau du Pays de Fayence passe demain par ce même lac, il est urgent de tout faire pour le protéger. Et pour tous ceux qui prétendent que chaque territoire doit assumer la gestion de ses propres déchets, je leur réponds que Fontsante est prévu pour accueillir non pas nos déchets mais ceux des autres. Après le «Vallon des Pins» à Bagnols en Forêt et la SAUR à Tourrettes, notre territoire devrait-il être le dépotoir de toute la région?

Chacun a pu constater que la commune s'est lancée dans un programme d'économie de façon à essayer de pallier l'augmentation importante de nos charges courantes. En tout premier lieu, il a fallu que nous réalisions des économies d'électricité ce qui nous a conduits à éteindre les lumières notamment dans le centre bourg à partir de 23 h jusqu'à l'aube. Nous avons pu tout de suite constater que notre facture restait stable malgré les augmentations. Cette extinction des lumières a également eu un autre effet, celui de diminuer très sensiblement les nuisances nocturnes. Bien sûr, il y a la contrepartie de rendre certaines rues du village plus difficiles d'accès et me dit-on l'augmentation du risque de cambriolages. Nous ferons le point dans quelques mois et nous déciderons la poursuite ou non de cette expérimentation.

Mais il n'y a pas que les économies qui sont importantes. Il faut essayer également d'augmenter les recettes chaque fois que c'est possible sans pour cela augmenter la pression fiscale. Nous avons donc décidé de nous lancer dans un ambitieux programme d'installation de panneaux photovoltaïques. Ce programme va être décliné selon plusieurs axes au cours de l'année 2024. Nous allons d'abord équiper les toits de nos bâtiments publics, puis les ombrières du nouveau parking «Veyan» qui verra le jour cette même année et fera lui aussi partie de ce programme avec l'installation d'ombrières photovoltaïques. Enfin un terrain en friches de l'Est de la commune appelé Fréyères va être utilisé par Enedis pour installer ces mêmes panneaux photovoltaïques sur 8 ha. Nous espérons ainsi économiser 40 % de notre facture d'électricité. Gageons que notre participation à la transition énergétique puisse également être rentable sans pour cela avoir à couper des arbres qui sont si importants pour la biodiversité.

En dehors des projets structurants, nous devons également essayer d'embellir notre territoire et c'est pour cela que l'aménagement paysager du rond-point de Fondurane va débuter incessamment. Chacun est bien conscient que ces superficies importantes que représentent les ronds-points ne peuvent être laissées nues. Celui de Fondurane, que nous aurons attendu 20 ans, va donc être enfin finalisé. Je vous laisse découvrir l'aménagement qui sera dans la même veine que les deux autres que nous aurons équipés pendant nos deux mandats et clôturera ainsi notre programme d'amélioration de notre cadre de vie prévu pour nos deux mandats en attendant le prochain et dernier aménagement routier départemental qui sera le rond-point de Leclerc qui devrait voir le jour en 2028.

Comme prévu également, l'agrandissement de l'école du Lac se poursuit et nous sommes en train de finaliser les études pour pouvoir débuter les travaux fin 2024 et une ouverture des classes à la rentrée 2025. Les retards sont toujours possibles mais il est nécessaire que nos enfants et nos enseignants puissent bénéficier d'un outil adapté et qui leur permette d'étudier dans des conditions optimales le plus tôt possible. Les écoles représentent un budget important pour la commune mais il en va de notre responsabilité envers les jeunes générations qui devront un jour nous remplacer et faire en sorte qu'elles puissent avoir un avenir positif et constructif.

Je voudrais enfin remercier toutes les associations locales qui nous permettent d'animer notre commune, de la faire vivre et également de participer à l'épanouissement culturel et sportif du plus grand nombre. Le Ciné Festival aura attiré cette année plus de 3000 spectateurs; la fête désormais traditionnelle d'Halloween ainsi que le Noël de la commune auront permis de réunir les petits et les grands autour de manifestations de qualité. Sans les bénévoles, tout ceci ne serait pas possible. Féliciter les organisateurs est une évidence; le renouvellement des équipes est également une nécessité tant sur le plan associatif que politique. Les bonnes volontés sont les bienvenues. N'hésitez pas à vous signaler pour venir participer à cette œuvre altruiste qui est de faire vivre un village et un territoire. Les frustrations existent mais les enseignements sont uniques et valent la peine d'être vécus.

Permettez-moi pour la dixième fois cette année, de vous présenter mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2024. Qu'elle vous apporte la santé et le bonheur et vous permette d'oublier les années difficiles que nous venons de vivre.

Jean-Yves HUET Maire de MONTAUROUX Retour sommaire ♂

# PERMIS DE CONSTRUIRE



Lors de la réunion du SCOT en avril dernier, l'ensemble des maires de notre territoire, tous présents ont décidé, devant la pénurie d'eau qui s'annonçait à nouveau comme l'année précédente, de surseoir à la délivrance de nouveaux permis de construire y compris sur des terrains réputés constructibles par les documents d'urbanisme en vigueur dans des différentes communes (les anciens POS ou les nouveaux PLU). En effet, les projections de volumes disponibles en eau au niveau de notre source d'approvisionnement principale voire presque unique tellement les autres sont anecdotiques, j'ai nommé La Siagnole, nous obligeaient à prendre une décision forte. La suspension de ces permis a donc été décidée pour 5 ans, le temps estimé nécessaire par les spécialistes pour essayer de trouver un palliatif à la Siagnole. La solution qui a donc été mise en chantier est le raccordement de notre territoire au lac de Saint-Cassien, solution qui parait à l'heure actuelle la plus crédible et probablement la plus rapide à mettre en œuvre. Si celle-ci échappe à tous les écueils possibles notamment administratifs, le terme des 5 ans est envisageable. Nous pourrons alors revoir notre position et assouplir un peu notre démarche. Pour autant, il ne faut pas imaginer que tout redeviendra comme avant. Le SCOT du pays de Fayence prévoit désormais une croissance démographique à 0,1% contre 4% ces 20 dernières années. Il faut que nous réfléchissions également au pays dans lequel nous souhaitons vivre. La circulation dans la plaine commence à être très problématique et si on rajoute les 1000 autorisations d'urbanisme déjà attribuées pour l'ensemble du territoire avant la décision du mois d'avril, il faudra déjà les absorber et chacun peut comprendre, les habitants comme les professionnels du bâtiment, que nous ne pouvons continuer à nous développer comme auparavant et qu'il est temps de passer à une nouvelle ère plus soucieuse du bien être des habitants déjà installés. Il reste pour ces professions un très gros chantier : celui de la réhabilitation de tous ces vieux logements et des cœurs de ville qui méritent qu'on les prenne en compte ce qui laisse à penser qu'il y a des années de gros chantiers devant nous. J'en profite pour rappeler à ceux à qui des permis ont été refusés et qui voient des chantiers débuter, que ce ne sont pas des amis des élus qui ont eu un passe-droit mais tout simplement des autorisations qui avaient été accordées avant la décision d'avril et qui sont aux alentours de 1000 dans le pays de Fayence. Je voudrais aussi rappeler que la décision d'avril ne concerne pas non plus les bâtiments économiques à partir du moment où les opérateurs peuvent prouver que la consommation d'eau sera nulle et qu'il n'y a aucun projet d'habitation à l'intérieur de ces bâtiments.

# CARTE D'IDENTITÉ · PASSEPORT

A partir de janvier 2024, vous aurez la possibilité d'établir vos cartes d'identité et passeports en Mairie de Montauroux, tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. Pour tous renseignements, s'adresser au préalable en Mairie tel. 04.94.50.41.00

# REDEVANCE INCITATIVE

### Qu'est ce que la redevance Incitative (RI)?

La RI est le moyen efficace pour réduire les déchets, pour NOTRE territoire.

La RI est un DISPOSITIF qui REMPLACE la taxe d'ordures ménagères, dans une logique de DIMINUTION des déchets et de baisse d'impact sur notre environnement local.

La RI permet à notre territoire de réduire nos déchets et ainsi :

- D'être plus respectueux de l'environnement local
- D'avoir une meilleure maîtrise des coûts
- D'être plus juste
- D'être plus responsable

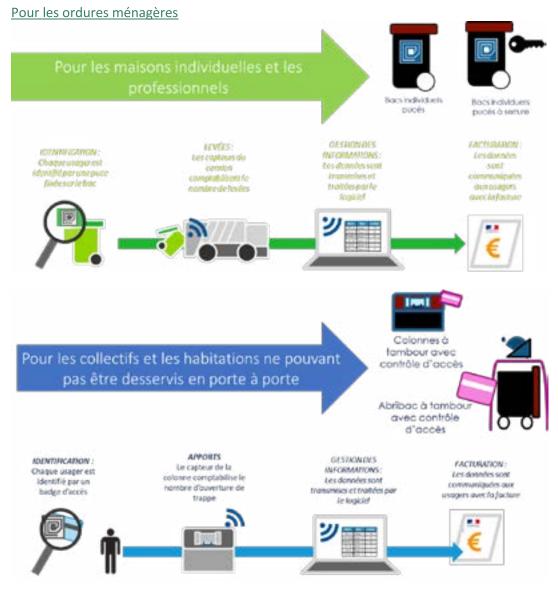
#### Que vous apporte la RI?

Dans une logique de DIMINUTION des ordures ménagères résiduelles destinées à l'enfouissement et de baisse d'impact sur notre environnement local,

La RI vous permet de :

- De maîtriser votre facture
- De réduire vos déchets
- De contribuer en conscience à la préservation de votre environnement local.

#### Les modalités de collecte retenues



#### Pour les emballages et le papiers :

Nouvelles consignes : dorénavant afin de simplifier le geste de tri, **les papiers peuvent se jeter avec les emballages.** Progressivement les bacs et colonnes pour le papier vont être retirés.

Pour les maisons individuelles et les professionnels





Pour les collectifs et les habitations ne pouvant pas être desservis en porte à porte

#### Pour les biodéchets :

Le compostage permet de réduire le volume et l'odeur de la poubelle d'ordures ménagères



✓ Pour les personnes possédant un jardin : Les composteurs individuels : la CCPF facilite la pratique du compostage en aidant financièrement les habitants à acquérir des composteurs individuels moyennant une participation de 15€. Les composteurs sont remis sur rendez-vous. Lors de la remise, un guide du compostage ainsi que des conseils sont dispensés aux futurs utilisateurs. Vous pouvez contacter le 04 94 85 93 89

✓ Pour les copropriétés et les cœur de village, la Communauté de communes met à disposition des composteurs collectifs.



#### **Grille tarifaire**

#### Comment payez-vous le service aujourd'hui?

Savez-vous comment est calculé aujourd'hui le coût du service pour la collecte et le traitement de vos différents déchets (fonctionnement des déchetteries, collecte en porte-à-porte ou collecte en point de regroupement, installation de colonnes de tri pour les cartons, les verres, les emballages, acheminement de tous ces déchets vers les sites de valorisation ou d'enfouissement...) ?

Il suffit de regarder votre taxe foncière : l'une des colonnes porte le libellé « Taxe ordures ménagères » (TEOM). La TEOM est donc une taxe inclue dans votre taxe foncière. Elle est uniquement calculée en fonction de la valeur locative de votre maison.

Que votre foyer soit composé d'une, deux ou cinq personnes, que vous soyez résident permanent ou qu'il s'agisse d'une résidence secondaire peu occupée dans l'année, que vous fassiez l'effort de trier vos déchets ou que vous n'y prêtiez aucune attention, la TEOM ne tient aucun compte de tous ces facteurs.

Imaginez une facture d'électricité qui ne soit basée que sur la taille de votre habitation, en écartant toute considération de votre consommation réelle. C'est pourtant ce principe qui est actuellement appliqué par le biais de votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères!

#### Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, cette TEOM sera supprimée et remplacer par la REDEVANCE INCITATIVE

#### Comment sera facturer la redevance incitative?

La redevance incitative est un mode de facturation qui prend en compte la quantité de déchets produits par votre foyer ou votre entreprise et qui permet de vous facturer en fonction de l'utilisation réelle du service. Son montant finance tous les services directs et indirects liés à la gestion des déchets.

Il sera proposé 3 forfaits aux usagers tenant compte de la production d'ordures ménagères (bac bordeaux), que l'on soit en point de regroupement ou en bacs individuels.

Le principe étant de réduire au maximum les quantités de déchets enfouis et de favoriser le tri.

Ainsi le tri reste accessible sans restriction : vous pouvez présenter votre bac ou aller à la colonne autant de fois que vous le souhaitez pour les papiers, les emballages, les cartons et le verre.

#### Principe de la grille tarifaire Point de 80L 120L 240L regroupement 1 à 26 dépôts de FORFAIT COLLECTE A 1 à 12 levées 1 à 12 levées 1 à 12 levées sacs + levées supplémentaires si dépassement 27 à 52 dépôts de FORFAIT COLLECTE B 13 à 26 levées 13 à 26 levées 13 à 26 levées des levées / sacs dépôts inclus dans le forfait 53 à 104 dépôts de FORFAIT COLLECTE C 27 à 52 levées 27 à 52 levées 27 à 52 levées

Chaque forfait de cette grille tarifaire comprend

- une part fixe (abonnement au service) permettant de payer les coûts fixes.
- Une part variable : nombre de levée ou de dépôts de sacs d'ordures ménagères en fonction du choix du forfait

**A NOTER :** L'année 2024 de facturation à blanc vous aidera à choisir le forfait le plus adapté à vos besoins. Le nombre de levées peut-être réparti comme vous le souhaitez tout au long de l'année.

# Composition des forfaits

## PART FIXE (abonnement au service)



### PART VARIABLE







Ordures ménagères : Hombre de leviles ou de dépôts de sacs en fouction de choix du fortait \* Levies supplémentaires si depassement du fortait choix

Déchetterie Apports au-delà des sesifs

Prévention : Vente de composteur et accès an service de broyage de déchets vent à gris préliceatest, famille 0 dichets.



#### **Calendrier**

#### 2022-2023, années préparatoires :

- Réalisation d'une enquête dite « de conteneurisation » par la société SCHAFER afin que chaque foyer où le porte-àporte peut être mis en place, dispose de bacs correspondant à ses besoins (bac au couvercle bordeaux pour les ordures ménagères + bac au couvercle jaune pour la collecte sélective des emballages et papiers),
- Equipement des camions de collecte afin qu'ils puissent comptabiliser le nombre de levées des bacs bordeaux,
- Redimensionnement des tournées d'ordures ménagères et de collecte sélective en fonction du nombre de foyers éligibles au porte-à-porte,
- Validation d'une première grille tarifaire pour la facturation « à blanc » de 2024.

#### 2024, année de transition :

- Facturation « à blanc »: chaque foyer recevra une facture qui ne fera l'objet d'aucun recouvrement. Grâce à cette simulation, l'usager pourra connaître le montant qu'il devra acquitter au titre de la collecte et du traitement de ses ordures ménagères. Il pourra également améliorer ses gestes de tri pour diminuer le nombre de collectes de son bac bordeaux et ainsi mieux maîtriser le montant de sa facture. Cette facturation à blanc permettra également à chaque foyer de choisir le forfait le plus adapté à ses besoins (cf. « facturation » ci-dessous),
- En 2024, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) figurant sur votre bordereau de Taxe Foncière sera donc maintenue.
- Mise en service des badges pour les foyers qui ne peuvent être collectés en porte-à-porte. Ce badge leur permettra d'ouvrir les conteneurs d'ordures ménagères afin d'y placer leur sac poubelle (ce badge permettra également l'accès aux déchetteries du territoire).

#### 2025, année de lancement :

Suppression définitive de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et passage effectif à la redevance incitative.

Pour tout renseignement (collecte, équipement en bac, composteurs, tri des déchets, broyage, redevance incitative...)

Numéro d'appel unique : 04 94 85 93 89 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Courriels: <a href="mailto:environnement@cc-paysdefayence.fr">environnement@cc-paysdefayence.fr</a>

Toute l'actu sur la page facebook : service déchets du Pays de Fayence

Accueil physique: Mas de Tassy – 1849, RD 19 – TOURRETTES

Retour sommaire &



#### Commune de MONTAUROUX Missions de la gendarmerie





SÉCURITÉ ROUTIÈRE

324

18

906

3

0

4

Þ

249

25

608

4

0

5

### INTERVENTION

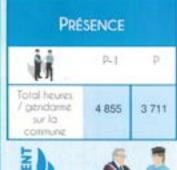
-	p-1	P
Nonbre total dinterventions	363	375
Dont differendi: Violences intrafamiliales	27.	311
Dont accidents de circulation routière	44	64
Dont topopes	55	48
Dont divagations	3	13
Dont Intesses publiques et manifestes	:0	2



Prévention				
i)	PI	Р		
Actions de prevention en heures / gendame	164	57		

DÉLINQUANCE				
<b>AND</b>	P-1	р		
Nonbre total d'atteintes aux biens	90	142		
Dont - Cambriologis	19	20		
Dont Vols lits aux vehicults	14	60		
Destructions et dégradations	12	6		
Dont depot d'ordures ou	145	4		

dechets.







Total heures

de sécurité

toutiete. Noebre

d'occidents

Nontre de

Nonbre de

Sents

17-307 Names de 18-06-2021

# COMMENT LIRE CE DOCUMENT ?





#### PÉRIODE

Correspond à une comparaison entre deux périodes identiques pour fannée -1 (P-1) et l'année en cours (P).





d'une patroulle de gendamerie suite à son engagement d'initiative ou à la demande d'une personne.

INTERVENTION



#### DÉLINQUANCE

### PRÉVENTION / PRÉSENCE



- Prévention : ensemble des actions menées par les gendames visant à empêcher la commission ou la reitération d'un fait en s'appuyant sur la mise en œuvre de mésures actives et dissuasives.
   Présence gendame : nombre d'heures de service réalisées par les militaires de la gendamerie sur la commune.

# LA CHAPELLE SAINT-BARTHÉLEMY, MONUMENT HISTORIQUE.



Le 10 juillet 2023 le préfet de Région a signé l'arrêté d'inscription au titre des monuments historiques des vestiges du castrum et de la chapelle Saint-Barthélemy ainsi que du cimetière et de l'aire de battage y attenant. Jusqu'alors seulement les boiseries intérieures étaient inscrites.

La chapelle St Barthélemy faisait partie d'un ensemble castral médiéval comprenant un logis et une chapelle. Le tout fût démoli en 1592 pendant les Guerres de Religion par les troupes du duc d'Epernon (Jean-Louis de Nogaret de La Valette)

Sa reconstruction, à la demande des membres de la confrérie des Pénitents blancs, fût décidée avec souscription des habitants de Montauroux et fût achevée en 1638 comme l'indique l'inscription placée au-dessus de la porte d'entrée donnant sur le cimetière. Changeant de propriétaires au cours des siècles cet édifice s'est retrouvé dans les biens de Christian Dior lorsqu'il acquit le Château de la Colle-Noire en 1950. Il fit don de cette chapelle à la Commune en 1953.

L'édifice et l'ensemble du décor intérieur, peintures, tableaux, retable, autel et tabernacle, datent du XVIIème et XVIIIème siècles.

A l'intérieur le retable de gypserie construit aux alentours de 1640 présente une architecture de colonnes et de pilastres à chapiteaux corinthiens, le tout orné de pampres dont le riche décor végétal témoigne de l'influence aixoise. Sa couleur vraisemblablement d'origine évoque la terre cuite grâce à l'utilisation probable de terre rouge de la région. L'autel en bois sculpté datant de 1748 était à l'origine doré et placé dans l'église paroissiale. Transporté dans la chapelle en 1843, c'est sans doute de cette époque que date son décor actuel de faux marbre. Il est en forme de tombeau aux lignes galbées et sa rocaille asymétrique flanquée de longues palmes. Le tabernacle en bois doré surmontant l'autel constitue un reste de l'ancien autel remplacé en 1748. C'est le sculpteur grassois Antoine Hodelin qui l'a exécuté comme celui de la chapelle du Rosaire de l'Eglise paroissiale. Il

est daté de 1716. Dès 1843, des parties en ont été mutilées, en 1906, les niches abritaient encore les cinq statuettes de l'Ecce Homo, à droite Saint Paul, à gauche Saint Pierre, aux extrémités Saint André et son frère Saint Barthélemy. La porte portant l'Ecce Homo a été volée en 1987. Une restauration complète vient d'être menée en 2019 grâce au mécénat des Parfums Christian Dior.

Assez atypique, le tableau du retable du maîtreautel semble hésiter, dans sa forme actuelle, entre diptyque et triptyque. Si l'œuvre est datable avec précision des alentours de 1610, de nombreux éléments conduisent à l'attribuer à un peintre emblématique de la région, dont plusieurs œuvres sont conservées dans le Pays de Fayence : François Mimault. Les décors peints ont dû être réalisés entre 1755 et 1760. Treize tableaux se succèdent ainsi au-dessus des bancs des confrères pénitents, consacrés à la vie de la Vierge, de la Visitation à la Pentecôte. La quasi-totalité de ces peintures a trouvé sa matrice dans un gigantesque corpus européen des XVIIe et XVIIIe siècles. Les panneaux s'organisent sur deux registres, les douze Apôtres et les symboles des litanies de la Vierge, vases, roses et encensoirs. Ces panneaux alternent avec des trophées de coiffes, ornements liturgiques, instruments de dévotion et matériel de procession. L'ensemble a été restauré par Paul Hémery entre 1976 et 1982.

Le plafond commémore le mariage de la Vierge. La scène de mariage orientée face à l'entrée se trouve au centre d'un décor de bouquets. Elle jouxte, d'une part à sa gauche un cartouche consacré à sainte Barbe, mais surtout à sa droite une sainte Marguerite, patronne des femmes mariées. Les quatre médaillons pourraient évoquer, à défaut d'une généalogie, une petite galerie familiale, composée des «portraits» de Joachim et Anne, parents de la Vierge, et de Jésus.

#### L'AIRE DE BATTAGE

L'aire de battage fut aménagée en 1825, les travaux durèrent une année au moins. Cette aire publique était pavée dans sa partie centrale et engazonnée dans les parties comprises entre le pavé et les murs de soutènement qui ont été construits du côté des deux rues qui aboutissent à cette place, la rue des marchands et la montée Christian Dior. Le sol était irrégulier, il présentait plusieurs parties de rocher qu'il fallut faire exploser «à la poudre». Le sable nécessaire à ces travaux a été extrait au quartier du Défens et les pierres proviennent du quartier du Petit Puits.

Retour sommaire & Robert CECCHINATO,
Premier adjoint

Chères Montaurousiennes et chers Montaurousiens

Les fêtes passées, toute mon équipe et moimême souhaitons que vous les ayez passées en famille avec tous ceux que vous aimez. Et pour tous ceux qui sont seuls, malades, dans la rue... qu'ils puissent trouver sur leur chemin des personnes qui pourront mettre dans leur cœur un peu d'espoir, d'amour et de joie!

#### **ATELIERS SENIORS**



Outre tous les ateliers déjà en place, le C.C.A.S a l'intention de proposer un nouvel atelier cuisine pour nos séniors de plus de 60 ans vu le succès que nous avions eu, en partenariat avec Silver Fourchette en avril 2022! Dès que la date sera fixée nous ne manquerons pas de vous prévenir!

#### CONFERENCE

Prévenir et se protéger face à une situation de deuil

Le jeudi 14 décembre 2023 de 15 h à 17 h inscription auprès du CCAS

#### REUNIONS

SALON de L'AUTONOMIE MEDITERRANEE; HANDICAP; GRAND ÂGE; MAINTIEN à DOMICILE TOUTES LES SOLUTIONS POUR MIEUX VIVRE FACE A LA PERTE D'AUTONOMIE

Matériels et aides techniques, transport et véhicules adaptés, aménagement de l'habitat, déficits sensoriels, accessibilité du numérique, service à la personne, urbanisme, accessibilité des ERP, applications des nouvelles technologies, conseil et accompagnement, culture, associations, éducation formation, emploi, insertion, recrutement, institutionnels, santé, bien être, hygiène, sport et loisirs adaptés, tourisme adapté.

#### CONGRES

EXPO 2023 des EHPAD et des STUCTURES accueillant des personnes âgées dépendantes. INTERVENANTS :

- Mr Pascal Champvert Président ADPA (Association des Directeurs au service des Personnes Agées)
- Mr Didier Sapy Directeur Général de la Fédération Nationale Avenir et Qualité de vie des Personnes Agées (FNAQPA).

#### **MISSIONS LOCALES**

Depuis quelques mois nous avons la chance d'avoir des permanences le mardi et le vendredi au C.C.A.S de la mission locale pour les jeunes avec des intervenants compétents, à l'écoute et surtout amoureux de leur travail! EN PÔLE POSITON POUR L'EMPLOI DES JEUNES! En ce printemps 2023 commencent à se dessiner les contours de France Travail.

Ce futur «GUICHET UNIQUE» est le dispositif qui devrait chapeauter toute la politique de l'accès à l'emploi. Si ce BIG BANG est prévu pour le début 2024, c'est maintenant que se joue l'organisation de FRANCE TRAVAIL avec ses conséquences sur PÔLE EMPLOI CAP EMPLOI mais aussi les missions locales!

Depuis plus de 40 ans celles-ci œuvrent à l'accompagnement de jeunes vers l'emploi ou la formation, avec l'efficacité que leur confère la connaissance de ce public et leurs liens étroits avec les élus locaux. C'est donc peut être l'occasion d'accroître leur compétence en l'étendant à tous les jeunes âgés de moins de 26 ans.

#### **SORTIES**

Les sympathisants du C.C.A.S ont partagé avec le club de l'Amitié, une magnifique journée au «COEUR DES ALPILLES «et son étonnante Cathédrale d'Images des BEAUX de PROVENCE, au décor colossal de la cité des BAUX de PROVENCE et son site prestigieux. Merci à Mme Bottero Anne Marie (Présidente du Club de l'Amitié) pour cette super journée!

Une journée également très sympathique avec nos amis de l'AMITIE SEILLANAISE pour la fête de la choucroute. Une assiette «incroyablement gigantesque» et une super ambiance musicale. Un grand merci à Marie Noëlle (Présidente du club de l'Amitié Seillanaise) pour son chaleureux accueil!

Thé dansant du 3 décembre 2023.

Pour la troisième fois cette année, le centre d'action sociale de la mairie de Montauroux a invité les seniors de la commune dans la très belle salle évènementielle de l'Occidental pour un goûter de Noël dansant.

Un décor féérique, un accueil des plus chaleureux, une ambiance festive, champagne à volonté offert par la patronne Schéhérazade mais aussi des mignardises, des chocolats, des crêpes, des viennoiseries, du chocolat chaud, du thé, du café, Jus de fruit... Tout était là pour satisfaire tous nos anciens qui ont été enchantés de cet après-midi passé tous ensemble. L'animation dansante a été menée par DJ Jetto animation et un saxophoniste qui nous ont endiablé sur la piste de danse.

Michèle DUFOUR

Adjointe aux affaires sociales

Retour sommaire &

# **MULTI ACCUEIL « LES P'TITES CANAILLES »**

LA SEMAINE DU GOÛT



#### **DRESSAGE DE LA TABLE**



Du 16 au 20 octobre a eu lieu la semaine du goût. Chez les p'tites canailles, divers ateliers ont été proposés dans la section des explorateurs et des aventuriers:

Je découvre le panier du marché (j'observe, je touche, je sens...)

Les assiettes colorées (dégustations de fruits et légumes de même couleur)

Découverte et reconnaissance des odeurs

Je découvre et je sens les épices (je fabrique mon éventail d'épices)

Réalisation de gâteaux, d'une compote et d'une soupe

Je fais « mes tartines » au goûter (choix des denrées salées et manipulation de couteaux adaptés)

Le vendredi soir, pour clôturer cette semaine, les parents ont pu déguster des gâteaux réalisés par leur pitchoun.





Le multi accueil est un lieu de découvertes, d'expériences, de rencontres...où les enfants vont devenir de plus en plus autonomes.

Le moment du repas est aussi un moment d'apprentissages et pour que les enfants soient plus impliqués l'équipe propose à la section des aventuriers de mettre le couvert.

Ceci se fait progressivement, après avoir fait quelques essais avec la dînette.

Les enfants sont fiers et se sentent responsables.



#### LE BROSSAGE DE DENTS

La crèche est aussi un lieu de prévention où l'enfant et sa famille seront sensibilisés aux soins dentaires. Dans la section des grands, chaque enfant a apporté son gobelet, dentifrice et brosse à dents. Nous proposons un temps de brossage de dents après le repas du midi.

En amont des livres sur le sujet sont lus, des ateliers et des imagiers ludiques sont proposés en petits groupes.

Une chanson accompagne le brossage des dents, ce rituel apporte joie et motivation.

Retour sommaire 4

## PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

Depuis la rédaction du premier PEDT en 2014 avec les nouveaux rythmes scolaires, la Commune de Montauroux n'a eu de cesse d'améliorer les services et les accueils proposés. Un guichet unique pour l'accueil des familles a été créé et une organisation entièrement communale et non plus concédée, a permis une gestion locale et de proximité dès 2014. C'est ensuite un quatrième accueil périscolaire qui a ouvert en 2018 pour répondre aux besoins des administrés proches de l'école du Lac, puis le changement du bus communal, complétant une offre extrascolaire de qualité partagée avec le CCAS. Malgré l'augmentation de la capacité de tous les accueils périscolaires et extrascolaires d'environ 47 % nous avons du mal à satisfaire toutes les demandes. Pour autant, les ados partent en camp l'été pendant que les plus jeunes découvrent et s'ouvrent au territoire au travers d'activités et de sorties ludiques et éducatives. Il fallait s'engager aussi sur l'amélioration énergétique des bâtiments, c'est chose faite avec le changement des ouvertures en 2018, sur l'installation de la climatisation dans les écoles entre 2019 et 2022 et sur la relance numérique en 2021 pour accompagner les enseignants dans leurs projets. L'importance du contenu de nos assiettes n'a pas été mis de côté également puisque la restauration a évolué considérablement depuis 2014 pour offrir maintenant 80 % de produits bio ou labellisés aux enfants. Dans cette diversité d'actions possibles, avec le collège Léonard de Vinci sur notre Commune nous avons créé le conseil municipal des jeunes en 2015 puis récemment en 2022 signé une convention

relative à l'organisation de mesures de responsabilisation avec la découverte du service scolaire.

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) que nous venons de rédiger et qui a été validé par la CAF est un instrument conçu pour l'intérêt supérieur de l'enfant. Ce cadre vise à permettre une coordination efficace entre tous les acteurs éducatifs afin de mieux répondre aux rythmes, aux besoins et aux aspirations de chaque enfant. L'objectif est de favoriser l'épanouissement des enfants en leur permettant d'acquérir une variété de connaissances, de compétences et de valeurs.

dans le parcours éducatif de leurs enfants. Il leur accorde une place nouvelle, notamment au sein du comité de pilotage, et prévoit des modalités de participation et d'implication des familles dans les activités périscolaires. Le PEDT dynamise la vie associative culturelle, sportive et citoyenne du territoire. Il encourage la collaboration entre associations et écoles, favorisant ainsi le développement de liens et de projets collectifs.

Un autre avantage du PEDT réside dans sa

capacité à impliquer davantage les familles

En ce qui concerne l'inclusion des enfants en situation de handicap, le PEDT joue un rôle crucial en facilitant leur participation aux activités scolaires et périscolaires. Il encourage également la sensibilisation des enfants au handicap à travers des activités ludiques et sportives. Enfin, le PEDT favorise le développement des loisirs pour tous et la promotion de valeurs communes.



# L'ASSOCIATION «LES ÉCOLIERS DES PHILIPPINES» EST VENUE RENDRE VISITE AUX ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE MONTAUROUX.

Créée en 2014, l'association a choisi différents leviers pour améliorer la scolarisation d'enfants sur l'Archipel : l'aide matérielle pour des chances égales de fréquenter l'école, la rénovation ou construction de structures éducatives pour des jours d'école plus agréables, l'aide alimentaire contre l'absentéisme scolaire et l'échange culturel afin de développer l'ouverture d'esprit.

Céline et Olivier ont présenté l'association, leurs missions, afin de faire découvrir aux enfants les Philippines et comment se déroule l'école.

En partenariat avec notre accueil de loisirs, l'association a mis en place un système de don entre les enfants de Montauroux et les enfants Philippins. Le but étant de récolter des fournitures pour qu'elles soient redistribuées à un écolier Philippin.

Chaque enfant a pu s'il le souhaitait aider un écolier Philippin avec le don d'une pièce de matériel scolaire (cahier de brouillon, stylo 4 couleurs, gomme, crayons de couleurs...).

Pour clôturer, chaque enfant a réalisé une carte postale et toutes les cartes ont été envoyées avec le matériel scolaire pour une école des Philippines.

Deux gros colis ont été réceptionnés aux Philippines, et toutes ces fournitures ont été partagées entre 2 écoles. Les professeurs et les enfants sont ravis et remercient l'accueil de loisirs d'avoir participé à cette action. Nous allons continuer à communiquer avec eux.

#### LE COLLÈGE DE VINCI À L'HEURE DU CROSS

Mercredi 4 octobre, les 680 élèves du collège Léonard de Vinci de Montauroux ont participé au cross scolaire, organisé par l'équipe des professeurs de sport. En fonction des catégories, la distance parcourue était respectivement :

- de 1900 m pour la course des 6-5èmes filles
- de 2500 m pour la course des 6-5èmes garçons
- de 2500 m pour les 4-3èmes filles
- de 2950 m pour les 4-3èmes garçons

60 élèves ont été sélectionnés pour courir le cross UNSS du district le 18 octobre à la base nature de Fréius.

Mention spéciale à Raphaël, élève de 3e, qui a porté haut les couleurs du collège en finissant premier de sa catégorie.

Prochaine étape le cross départemental. Bonne chance à tous les qualifiés.

# QUAND L'ÉCOLE, LES PARENTS ET LES ASSOCIATIONS SE RENCONTRENT...

Toutes les classes se questionnent dans l'année sur l'espace, sujet qui passionne.

C'est alors qu'intervient M. Massé, papa de Liv élève en CP. En parcourant le cahier de sa fille il





propose à l'école de s'intégrer au programme de classe et de venir parler de l'espace aux élèves. Il nous envoie également une photo de l'école M. Pagnol prise par le satellite de son entreprise! L'aventure ne s'arrête pas là puisque l'association Copernic se joint à lui.

M. Massé, ingénieur chez Airbus a ainsi passé une matinée de novembre à l'école pour parler de fusées, de satellites et de système solaire. Il a également répondu à de nombreuses questions posées par les enfants. L'association Copernic a complété cette découverte en installant un chemin de planètes de 6 mètres de long dans la cour qui respecte les proportions des distances. Les élèves étaient ravis, les enseignants aussi!

Nous remercions Jean-Michel et Florence Mouchet de l'association Copernic et Bastien Massé pour cette matinée de partage pédagogique.

#### **CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Belle cérémonie du 11 novembre avec les élèves de l'école élémentaire Marcel Pagnol et ceux du collège Léonard de Vinci.

Merci à vous tous!

Laurence BERNARD,
Retour sommaire & Adjointe aux affaires scolaires

# **BILAN DES TRAVAUX 2023**

Les tâches quotidiennes récurrentes DU SERVICE TECHNIQUE sont :

- NETTOIEMENT ET PROPRETE URBAINE
- ENTRETIEN PLANTATION DES ESPACES VERTS
- DESHERBAGE DE L'ENSEMBLE DES VOIRIES COMMUNALES
- MAINTENANCE DU PARC AUTOMOBILE ET MECANIQUE DE LA COMMUNE
- GESTION OPERATIONNELLE DES PRETS DE TABLES, CHAISES ET AUTRES MATERIELS
- ASTREINTE DE SECURITE LES WEEK END ET JOURS FERIES
- TRANSPORT ET SORTIES SCOLAIRES
- TRANSPORTS MENSUELS DES SENIORS SUR DES CENTRES COMMERCIAUX URBAINS POUR LE CCAS.
- DISTRIBUTION DES BULLETINS MUNICIPAUX
- GESTION ET LIVRAISON DES PRODUITS D'ENTRETIEN
- GESTION ET FONCTIONNEMENT DU MOULIN A HUILE COMMUNAL
- MAÎTRISE D'ŒUVRE ET OUVRAGE DES ENTREPRISES

#### TRAVAUX DU SERVICE TECHNIQUE



Réparation électronique accès Camping-Car Park

Pose panneau d'information électronique devant l'hôtel de ville

Pose de porte-vélos devant la Maison Pour Tous Extinction d'un éclairage public sur deux au village et coupure de l'ensemble à 23 heures sauf la PLACE DU CLOS

Pose panneau d'information électronique aux ESTERETS DU LAC

Peinture d'une classe et réfection de l'éclairage en led d'une classe à l'école élémentaire Marcel Pagnol

Chantier de réhabilitation immeuble au 9 RUE



#### **NEUVE**

Préparation emplacement de tri sélectif aire de Camping-Car Park

Destruction nids de frelons aux ESTERETS DU LAC

Réfection des pavages montée des MARCHANDS

Modification des ouvertures de portes à l'école élémentaire Marcel Pagnol

Réparation filets du Futsal

Réception et pose chambre froide pour la crèche

Elargissement de voirie chemin du MOULIN Dessouchage et élargissement de voirie chemin de CUGUILLADE

Réparation éclairage public TOURNON et Lotissement du VAL DES CEDRES

Réparation borne escamotable de la PLACE DU CLOS

Réparation éclairage Mairie Annexe des ESTERETS DU LAC

Réfection faux plafonds Office du Tourisme Réparation fissures sur courts de tennis des ESTERETS DU LAC

Nettoyage de graffitis sur façade Mairie Annexe des ESTERETS DU LAC





Distribution d'eau à la population avec la régie des eaux du Pays de FAYENCE

Changement barrière automatique Camping-Car ParK

Reprise clôture tennis de la Maison Pour Tous, peinture des murs et reprise enduits

Pose de brise vue sur les clôtures du groupe scolaire Marcel Pagnol

Pose de tableaux, horloge... dans la salle d'attente de la maison médicale

Peinture dortoir école du Lac

Réfection d'un plafond de la crèche par suite de dégât des eaux

Sécurisation du cabanon au terrain des jardins partagés

Remplacement horloge d'éclairage public PLACE DU CLOS

Réfection sols, peinture et modification électrique des bureaux de l'accueil

Restauration des bacs de décantation du moulin à huile

Remise en état terrain de football ancien stade du DEFENS

Réfection cuisine tisanerie école maternelle Les Cerisiers

Numérotation concessions non renouvelées et allées du cimetière

Mise en place d'un site de compostage collectif au parking BARRI

Fondations pour pose de mats de bannières Impasse des ESCLAPIERES Retour sommaire & Le Directeur des services techniques

#### TRAVAUX DES ENTREPRISES

Réparation volets bois appartements locatifs du 9 mai 1945

Réfection du système de carillon (cloche) de l'église Pose de glissières de sécurité en bois virage du chemin des ADRECHS DE VALCROS

Reprise d'enrobés chemin des TOUARS

Plateau ralentisseur chemin des CHAUMETTES

Reprise réseaux de pluvial chemins de BIGAREL, La FERRAGE et LES LAOUVES

Réfection du chemin de VALCROS

Maintenance des climatisations des bâtiments communaux

Vidange des bacs dégraisseurs des écoles Fibre à l'école du Lac

Réfection pluvial lotissement les CHAUMETTES et RD37

Remplacement système alarme incendie groupe scolaire Marcel Pagnol

Réparation toilettes automatiques

Changement disjoncteur bornier terrain LAROCHE Création d'un réseau pluvial chemin du COLLET DU PUITS

Redimensionnement d'un réseau pluvial chemin du COUGOURDON

Création d'une zone de rencontre de voirie chemin du PIGEONNIER

Réaménagement intérieur école du Lac

Remplacement exutoire de toiture mairie Annexe des ESTERETS DU LAC

Entretien et maintenance des défibrillateurs

Pose filets anti-pigeons clocher de l'église Remplacement de glissières de sécurité en bois au

parking BARRI

Réfection partie haute du chemin de BIGAREL Réfection d'un tronçon chemin de SAINT MICHEL

Remplacement chauffe-eau école du Lac

Remplacement porte technique tennis de la Maison Pour Tous

Création d'un îlot central impasse des ESCLAPIERES Aménagement de deux places de stationnement pour personne à mobilité réduite aux abords de l'école du Lac

Traitement bio des arbres de la Commune



## COMPOSTEUR COLLECTIF

La commune vient d'installer un composteur collectif au Parking Barri, à la disposition des habitants du village qui n'ont pas de terrain pour installer un composteur individuel.

Ces composteurs de quartier, sont situés à proximité des habitations, dans un endroit discret et accessible. Ils sont équipés d'un couvercle pour les protéger des intempéries et des animaux. Les habitants du village sont invités à y déposer leurs déchets de cuisine, tels que les épluchures de fruits et légumes, les marcs de café, etc. Ces déchets seront transformés en compost, un engrais naturel qui peut être utilisé pour enrichir le sol des jardins et des potagers.

La mise en place de ce composteur collectif s'inscrit dans la volonté de la commune de réduire la quantité de déchets produits et de promouvoir le compostage, une solution simple et efficace pour valoriser les déchets organiques.

Pour utiliser le composteur collectif, les habitants doivent respecter les consignes suivantes : (photo) Ce composteur collectif est une bonne initiative. Il permet de réduire la quantité de déchets produits, de promouvoir le compostage et de sensibiliser les habitants à la protection de l'environnement. Grâce au compostage, chaque personne peut diminuer sa production de déchets de 100 kg par an : autant de déchets qui ne seront pas soumis à la T.G.A.P. (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) et qui n'impacteront donc pas votre Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.).

Pour les habitants qui possèdent un composteur individuel, un guide du compostage est disponible en téléchargement sur le site de la Communauté de communes : <a href="https://vu.fr/ApVOT">https://vu.fr/ApVOT</a>



Retour sommaire 4





# POINT COMPOSTAGE





# Les 4 règles d'

Gezon Epluchure de légumes et fruits

Mouvoises herbes Brindilles, bronchages, feuilles mortes Sciure de bois

3. en millengeunt



# Je mets dans le **Composteur** collectif







- DÉCHETS DE CUISINE
- Sochets de thé, infiniteur
- Reutes de repos (pliments obtinés, poin roseis)
   Coquilles d'œufs et de fruits de mar écrosés





- BECHETS BU JARDON
  Foullier montes, soille de holite
  Dichat de pologe
  (floran de légumes,
  Inuits et lingumes obtivats)
  Mouvaises terbas (non groinins)
  Branchages de petitus tellas
  Ajouter la polite loin, itorates, vieille terre
  qui ne sort pou des diches ménogen)
  Aliques

## DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES

- Poille, foin
- Courses d'arbres (broyées). viaille terre
- et moschairs an pagier, essuie-tout
- Sciures et copeaux (non-traited)

# Le gazon?

### METS LE GAZON

## Que faire?

#### TROIS CHOIX

#### JE NE METS PAS DANS LE COMPOSTEUR COLLECTIF |

#### DECHETS DE CUISINE

- Carticrates enhalogus plostopes
   Boles of cuts on polystyrine
   Disportes das leuis.

#### DÉCHETS DU JARDIN

- . Groups toiles to bronches non-brooks

#### NON AUMENTAIRES

- papiers glaries, ests et poussitres d'espirateur
   Mégan de cigarettes, cardina de sharbon, borhecue

## Quelques remèdes

Solutiono : retourner le tes et ajouter des matério riches en carbone (acure de baia, poille, feuille)

Filaments blancs dans le compast (développement de

es - compost trap riche en moteines brunes, dures (besilles

Compost pâteux | Jus d'écoulement

Solutions: Islamer sécher / Apporter de la matière séche



# rucs et astuces

Durée de décomposition





QUELS DUTIES HOUR COMPOSTER F



# Le Compost est un fertilisant





# Juand l'utiliser?

A DEMI-DÉCOMPOSÉ

## + COMPOST BEN DÉCOMPOSE

EN ÉPANDAGE

Recrs, légames, hoies.



#### EN SUPPORT DE CULTURE

Fotager, rempotage, cultures des Reurs, Jorden d'irela



#### Où et combien?

Retour sommaire &

# **LOISIRS & FÊTES**

#### SÉJOUR DYNAMIQUE SUR LES ÎLES DE LÉRINS : SPORTS, ENVIRONNEMENT, ET SOLIDARITÉ

Pendant les vacances de la Toussaint, un séjour sportif et culturel a réuni 14 adolescents sur les îles de Lérins, orchestré autour du thème captivant «Sports et Environnement». Grâce à une collaboration financière de la CAF du Var, les jeunes ont exploré une diversité d'activités et ont dormi au fort de Ste Marguerite.

La directrice accompagnée de 2 éducateurs Sébastien et Léa, ont brillamment relevé le défi, orchestrant des jeux de coopération par équipe et favorisant la solidarité entre tous, malgré les différences. L'atmosphère vibrante et positive a laissé une empreinte durable, marquant le succès de cette initiative qui a été mise en place à la demande d'un groupe d'ados investis dans l'association.

Du tir à l'arc à la résolution d'énigmes d'Halloween, en passant par une passionnante course d'orientation qui s'est terminée la nuit, chaquemomentétaitune aventure. Un après-midi instructif en compagnie d'un expert, plongeant les participants dans le monde fascinant de la posidonie. La sensibilisation à la préservation de cette plante marine emblématique a été un point fort, soulignant l'importance de prendre soin de notre environnement. Les jeunes ont également contribué activement en ramassant des déchets sur le rivage de l'île, démontrant un engagement concret envers la protection de la nature, qui a été complété par la découverte du patrimoine local et historique. Tous ont été très investis pendant ce séjour qui s'est déroulé dans la bonne humeur et au grand air!

# PERSPECTIVES 2024 : SOUTIEN ESSENTIEL POUR UNE ASSOCIATION ACTIVE DE QUARTIER

L'ouverture de notre nouvel Espace de Vie Social sur la place des Estérêts, avec une bibliothèque de quartier et une salle d'activités, laisse émerger de nouveaux défis. L'association aspire à maintenir son dynamisme, et cela nécessite un soutien accru de la part de ses partenaires, de ses adhérents et de la communauté locale.

La recherche de bénévoles motivés est lancée! Leur engagement est crucial pour la continuité et le développement de projets futurs. Sachez que votre association célèbre ses 24 ans, nous avons affronté de nombreux défis mais l'association a toujours honoré ses engagements auprès des habitants. Loisirs et Fêtes et son conseil d'Administration actuel nécessite plus de soutien afin que cela perdure.

La récente fête de Noël organisée sur la place des Estérêts par une jeune association motivée, nous a permis de souffler, nous bénévoles de Loisirs et Fêtes, engagés pour les plus anciens depuis de nombreuses années et depuis 2 ans pour les plus récents. Il est important de souligner l'importance de ces moments de convivialité dans la vie communautaire et solidaire et qu'il est possible de trouver, dans nos vies actives, du temps à donner pour les autres. La pluralité des associations sur un territoire est un atout et témoigne de la richesse sociale de celui-ci. Aussi, nous leur souhaitons nos vœux de prospérité et de continuer sur cette lancée, en complémentarité des associations locales.

Enfin, en ce début d'année, le Conseil d'Administration de Loisirs et Fêtes adresse ses meilleurs vœux pour 2024 aux habitants du quartier des Estérêts ainsi qu'aux villageois, nombreux nous ont rejoints cette année grâce à nos ateliers et au soutien du CCAS que nous remercions chaleureusement. Nous remercions nos bénévoles actuels, nos intervenants et salariés qui sont un grand soutien à notre association et permettent de proposer des activités de qualité aux adhérents.

Que cette nouvelle année 2024 apporte solidarité, engagement, et prospérité à chacun. En unissant nos forces, nous pouvons œuvrer ensemble pour continuer à renforcer les liens sociaux, à favoriser l'inclusion, le partage, le respect des différences, et à promouvoir des actions environnementales.

Notre adhésion reste à 22 €/an et par foyer. Les dons libres sont acceptés (reçu cerfa). Avec vous, nous allons maintenir le cap en 2024.

contact@lesesteretsdulac.fr 06.65.33.42.01

Retour sommaire 4



# MEDIATHÈQUE DE MONTAUROUX

L'accès à la médiathèque est gratuit pour petits et grands. Il vous suffit de vous inscrire ou vous ré inscrire en venant sur place avec

- Votre pièce d'identité,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Vous pouvez consulter nos ouvrages et travailler sur place, consulter internet, bénéficier de toutes nos animations gratuites (conférences, ateliers, cafés et apéritifs littéraires, spectacles, jeux de société, tarot, tablettes numériques, atelier d'écriture, cours de peinture, aide à la recherche d'emplois, cours informatiques, lectures, soutien scolaire, cours d'anglais, accès wifi),

Emprunter des ouvrages : revues, romans, biographies, romans policiers, romans en gros caractères, textes lus, romans de science-fiction, bandes dessinées, mangas, documentaires, albums jeunesse, contes, albums cartonnés pour les bébés, liseuses, CD et vinyles musique, DVD films.

8 livres, 2 CD de musique, 2 DVD films à chaque visite

Les délais de prêt: 3 semaines pour les livres (sauf les nouveautés 2 par personne pour 15 jours) et les CD de musique, 1 semaine pour les DVD films.

Vous pouvez également bénéficier de notre site en ligne :





Spectacle Prix Lecteurs du Var 2023



Atelier peinture

Accès au Catalogue du réseau de toutes les médiathèques du Canton, réservations, prolongations d'ouvrages, et bénéficier de toute notre offre numérique gratuite en ligne

https://www.mediatheques-paysdefayence.fr

Retour sommaire 4

## **ACEV**

#### **UNE NOUVELLE ANNÉE DE CONCERTS**

Les trois concerts de l'année 2023 ont été d'une très grande qualité, à la fois par la participation de musiciens d'un niveau international et par leur

choix d'œuvres jouées, exigeantes et brillantes. Notre public fidèle ne s'y est pas trompé et a apprécié à sa juste valeur la programmation de l'année 2023.

Comme déjà annoncé dans le précédent numéro de la revue municipale, l'ACEV vous proposera encore en 2024 trois nouveaux concerts de la même veine que ceux de 2023. D'ores et déjà nous pouvons vous annoncer pour le 18 mai à 17 heures dans la Chapelle Saint

Barthélemy, un premier concert. Nous y retrouverons avec plaisir le violoncelliste Philippe Cauchefer des solistes de Cannes accompagné par deux flûtistes de renommée internationale Philippe Depétris et Vincent Lucas. Ce sera l'occasion d'entendre de nouvelles sonorités et de découvrir des œuvres originales.



Pour le deuxième concert, le 15 juin à 21 heures, l'ACEV puisera dans la pépinière régionale des musiciens comme elle a su le faire avec bonheur les années précédentes. Jeunes, talentueux, motivés, ces musiciens interprètent avec maîtrise et passion

les œuvres parmi les plus belles du répertoire classique. Nous ne nous lassons pas de les entendre et nous accueillerons un trio formé de Théo Fouchenneret au piano, Boris Blanco au violon et Caroline Sypniewski au violoncelle.

Pour le troisième concert, le 7 septembre à 17 heures, nous découvrirons Alexandre Prévert (photo) dans un programme d'une grande originalité, qui a triomphé à Paris dans la salle comble du Bataclan.

«Où sont passés vos rêves?», tel est son titre où il fait preuve d'un éclectisme rare passant d'œuvres au piano de Mozart, Chopin à des évocations de Camus, Nietzsche... A ne pas manquer.

Dans l'attente, je vous souhaite une bonne année musicale et le plaisir de nous retrouver nombreux dans la Chapelle Saint Barthélemy.

Retour sommaire & Philippe VIZIER

# LA DÉFENSE

#### LES 80 ANS DU DÉBARQUEMENT DE PROVENCE

Le débarquement de Normandie le 6 juin 1944 a été très meurtrier et l'avance des troupes alliées s'avère lente, tant la résistance allemande est élevée. Pour la réduire, le Général de Gaulle souhaite et obtient de ses alliés l'organisation d'un deuxième débarquement pour accélérer la libération de la France. C'est ce deuxième débarquement dont nous commémorerons le 15 août 2024, le 80ème anniversaire avec une ferveur particulière dans la mesure où il a eu lieu en Provence sur les plages varoises les plus proches du Pays de Fayence.

Le plus fort contingent de ce débarquement correspond à la 1ère armée française sous le haut commandement du Général de Lattre de Tassigny. Elle compte 250000 hommes formés, équipés et aguerris en Afrique du Nord. Elle débarquera avec la 7ème armée américaine du Général Patch, forte de 80000 hommes.

Le 15 août 1944 au petit matin, les habitants de Montauroux comme ceux des villages voisins découvrent l'arrivée des parachutistes américains du 517ème régiment aéroporté venus d'Italie. Ils forment le fer de lance de la force Rugby commandée par le Général Friderick. Ils seront accueillis avec joie

et soulagement par la population et les membres de la Résistance locale avec laquelle ils libéreront le Pays de Fayence en moins d'une semaine. Après le Pays de Fayence, Toulon et Marseille seront libérés avant la fin du mois d'août et dès le mois de septembre, la jonction sera effective avec les troupes débarquées en Normandie.

Que retenir de ce débarquement de Provence? Localement, il a mis fin à une occupation de plus en plus pesante, en particulier depuis le 10 juillet 1944, jour où les Allemands ont rassemblé tous les hommes de Montauroux sur la Place du Clos. Ils en ont retenu treize, transférés à Grasse pour être interrogés puis relâchés à l'exception de Justin Blanc, chef de la Résistance locale, qui sera torturé et envoyé en déportation à Auschwitz où il décédera. Aussi, la population de Montauroux sera particulièrement motivée et active pour participer avec les Américains et les forces de la Résistance locale à la libération de son village.

Le débarquement de Provence a été une réussite complète. Il marque un tournant dans la guerre en précipitant la défaite de l'Allemagne. Il a permis à la France de figurer à la table des vainqueurs à Berlin le 8 mai 1945 pour la signature de l'armistice. Il a mis également en évidence la participation de la Résistance, qui a été déterminante pour le renseignement et le soutien des forces alliés. Aussi, la commune de Montauroux, comme toutes celles du Pays de Fayence, commémorera avec ferveur les 80 ans du débarquement de Provence et le sacrifice de ceux qui ont permis sa réussite.

Philippe VIZIER

Président des Anciens combattants

Retour sommaire 

du Pays de Fayence



# **CLUB DE L'AMITIÉ**

Samedi 2 octobre, Madame GIUDICELLI Marie-Josée adjointe aux Animations, Associations, Sport et Culture et Madame Michèle FROMENT DUFOUR adjointe aux Affaires Sociales ont accompagné Madame BOTTERO Anne-Marie à Trans-en-Provence pour la remise du diplôme et de la médaille «Jeunesse, sports et engagement associatif» par le comité départemental de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif du Var. Cérémonie très touchante où tous ces membres et bénévoles qui depuis plusieurs années se dévouent pour les autres au prix de sacrifier la famille, ont bien mérité ce remerciement. Que cet exemple de partage et dévouement puisse donner l'exemple à la génération future.

Donner sans compter de ton temps pour aider l'autre quoi de plus beau.

Bravo et merci Anne-Marie pour ce que tu as fait pendant toutes ces années.

Retour sommaire &

# CINÉ-FESTIVAL

#### **UNE 21E ÉDITION RICHE EN DÉCOUVERTES**

Ciné-Festival en Pays de Fayence du 14 au 20 octobre 2023

Palmarès 2023 : *Chroniques de Téhéran* remporte la Cigale d'Or du long métrage et *Matriochkas,* la Cigale d'Or du court métrage.

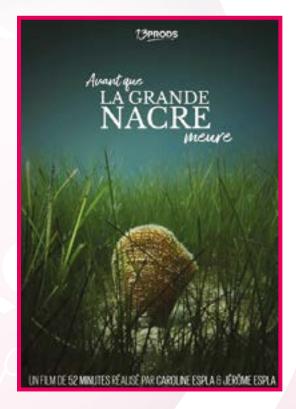
Comme chaque année depuis maintenant 20 ans, le Ciné-Festival offre aux cinéphiles du territoire de Fayence et à ceux venus d'ailleurs, une semaine de cinéma avec des films, courts et longs métrages, en compétition. Mais aussi cette année une soirée caritative au profit de l'association Laurette Fugain autour du film de Pierre Noguéras Et nous! en présence de Stéphanie Fugain, une conférence sur le réalisateur Allemand Wim Wenders et toujours les sélections de courts métrages dédiées à notre jeune public scolaire du territoire.

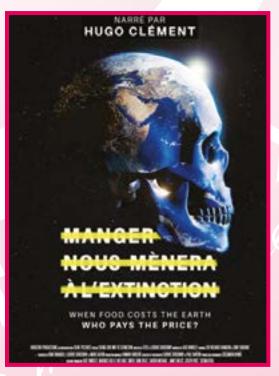
C'est une nouvelle fois avec plaisir que nous avons tous partagé ces moments riches en émotions et découvertes, avec un public toujours plus nombreux, qui a apprécié la programmation de cette semaine de cinéma international. Ainsi, petit à petit le 7e art retrouve son public après la période de crise sanitaire.

Désormais moment cinématographique incontournable pour les jeunes scolarisés sur le territoire, nous avons accueilli cette année environ 1500 élèves, malgré les difficultés de transport rencontrées. Ils ont pu chacun repartir avec des images et des émotions qui ne les auront pas laissés indifférents. La rencontre avec le réalisateur Guillaume Levil venu présenter ses films La valise rouge et Arthur Rambo, restera un moment fort pour les collégiens de Fayence et Montauroux.

Un grand merci à nos présidents de jurys, Pierre Noguéras et Guillaume Levil, qui ont partagé leur passion du cinéma avec des jurés enchantés par leurs échanges au sein du jury. Venez vous aussi rejoindre une de ces deux équipes de jurés l'année prochaine, les inscriptions seront comme toujours, ouvertes à tous! Un grand merci aussi à nos partenaires politiques et économiques pour leur soutien sans faille, à nos prestataires et, bien sûr, à tous les bénévoles de l'équipe du Ciné-Festival qui ne ménagent pas leurs efforts tout au long de l'année, pour vous offrir ces bons moments de partage autour du cinéma.

Toute l'équipe du Ciné-Festival vous donne rendez-vous le dimanche 4 février 2024 au cinéma de Montauroux, pour une soirée spéciale «Environnement», autour de deux films : Avant que la grande nacre meure et Manger nous mènera à l'extinction, en présence des réalisateurs. Et bien sûr, rendez-vous lors de la prochaine édition qui se déroulera du samedi 9 novembre au vendredi 15 novembre 2024.





Bonne année cinématographique à tous et vive le cinéma!

Retour sommaire & Nadège PIERRON

# **ECURIES FONDURANE**



Tous les cavaliers et cavalières des Ecuries de Fondurane se joignent à moi pour vous souhaiter une Très Bonne Année 2024 pleine de bonheurs et de «galopades».

Tous nos vœux pour une année 2024 sans guerres, sans massacres, sans catastrophes climatiques et sans misère.... Une année 2024 avec de la gentillesse, de la compassion et beaucoup d'amour...

Cette année 2023 fut bien remplie avec 34 diplômes de galops passés, 52 victoires, 102 podiums en C.S.O.et courses de galop pour seulement 289 participations, l'organisation d'un concours officiel F.F.E. le 30 avril et de nos fêtes mensuelles au club...

Ce dernier trimestre 2023 a permis à notre très jeune équipe de cavalières Poney de sortir en concours extérieurs pour la première fois aux Haras des Suvières à Puget sur Argens et ensuite à Grasse avec des résultats plus que prometteurs, sous le coaching, de Margaret Philippot. Sur la photo, Lilou 7 ans sur Hello de Fondurane, Lou 8 ans sur Bettyboop.

A ce jour, et donc depuis la trêve hivernale du 15 décembre, nous sommes 3èmes en C.S.O. du TOP TEN de tous les centres équestres du Var, un excellent présage de nombreuses qualifications pour les championnats de France à Lamotte Beuvron en juillet 2024, que ce soit pour les épreuves Club ou Poney. Margaret a prévu de nombreux stages de perfectionnement pendant toutes les vacances scolaires et nous pensons bien finir premiers du Top Ten du Var

Nos deux pouliches grandissent et dorment au chaud dans leurs boxes respectifs, maintenant. Elles sont de plus en plus belles et gentilles.

Encore tous nos vœux pour l'année 2024 Prenez soin de vous et tous à cheval!

T.L.P. EQUITATION Chemin de Fondurane - 83440 MONTAUROUX



TEL: 0494398903 0625506365 0695822104 www.tlp-equitation.com

Retour sommaire 4

# **NOS RALLYEMEN**

Deux rallyes régionaux se profilent pour finir la saison 2023 : le rallye de la Croisette et du Haut pays Niçois.

Mon fidèle copilote, Josh n'a pas pu assurer ces 2 rallyes. Il a participé au championnat de terre en tant que copilote. Il a bien fait parce qu'aujourd'hui il est devenu champion de France des copilotes dans sa catégorie. Bravo Josh!

Sans copilote pour ces deux rallyes, j'ai demandé à ma nièce Morgane Giordanengo de participer aux deux courses. Elle a accepté et nous voilà partis pour le Cannes Croisette le 21 octobre. Nous avons roulé vers Caussols, le col du Castellaras et Cipières. Ce fut une belle épreuve et nous finissons deuxièmes au scratch et premiers du V.H.C sans erreur

de copilotage. Merci à Morgane et à l'équipe d'assistance, Jimmy et Cedrick le mari de Morgane.

Le 10 novembre nous voilà repartis en direction de Nice pour le rallye du Haut Pays Niçois. C'est un rallye avec des épreuves spéciales magnifiques : Lucéram, col de l'Orme, col de Braus. Nous finissons deuxièmes au scratch et premiers du V.H.C derrière se pilote toujours aussi rapide Pierre Vonic et sa BMW M3.

Merci à François Foulon pour ses conseils précieux et à toute l'équipe JBF (Jean-Claude, Yohan) et Annick et Loïc.

Bonnes fêtes à tout le monde

**Philip**Retour sommaire ♂



# **CLUB DE JUDO ET ARTS MARTIAUX**

#### **UNE ANNÉE OLYMPIQUE**

olympiques sont jeux propices développement du sport et a fortiori en 2024 où ils auront lieu en France. Ces jeux attendus depuis un siècle devraient retenir l'attention de la majorité des Français et entrainer les jeunes vers la pratique du sport. Le judo saura surement en profiter, surtout s'il récolte des médailles comme il a pu le faire aux olympiades précédentes. C'est dans un tel contexte favorable que notre club de judo et arts martiaux de Montauroux poursuit sa progression et installe sa notoriété au plan régional. Les effectifs sont encore en progression et les résultats sportifs traduisent l'excellence de l'enseignement prodigué par les professeurs de l'école de judo de Franck Lefebvre. A noter en particulier le podium de Lola Rodriguez Benvenutto au tournoi des Samouraïs, la 3ème place de Shuna Rouvillain Rouet au 1er circuit benjamin à la Crau et la 3ème place d'Alice D'Ollonne à la coupe départementale à La Crau, la sélectionnant pour la coupe régionale.

Par ailleurs, le club s'est exporté avec un week-end d'entrainement avec nos amis italiens à Bordighera puis San Remo, sans oublier la participation à la course d'octobre rose à Cannes pour la lutte contre le cancer du sein. Au titre des nominations, Nathael Bomea a accédé au grade de commissaire sportif et Christophe Gerbert comme référent Vétéran pour le judo varois.

Enfin, le club organisera pendant les vacances scolaires 2 tournois des petits samouraïs, ainsi que le traditionnel stage interdépartemental de jujitsu présidé par Serge Oudart CN 8èm dan.

Encore une année bien remplie à laquelle vous pourrez vous associer en venant vous inscrire au club, car il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Bonne année sportive à tous.

Retour sommaire 🗸 Le bureau du Club







# **GYM · STRETCHING · PILATES**

Lundi Pilates : 17 h 15 à 18 h 15 Fitness : 18 h 30 à 19 h 30

Mercredi Stretching: 17 h 15 à 18 h 15

Stretching: 18 h 30 à 19 h 30

Vendredi Fitness: 18 h à 19 h

Les cours sont dispensés à la salle N° 3 de l'Espace de La Fontaine à Montauroux.

Pour tous renseignements : MYRIAM BRETON : 07 68 38 56 83

MAIL: myriambreton.fitness@gmail.com

Professeur Diplômé d'Etat

La pratique d'un sport a des effets positifs sur notre corps et notre mental. Elle est conseillée à tous, quel que soit le niveau et l'âge.

Retour sommaire &



# LISTE NON MAJORITAIRE

Chers habitants de Montauroux,

Des jeunes faisant la fête, attaqués au domicile privé de leurs parents par d'autres jeunes. Une maison dévastée.

Ce «fait divers» a eu lieu à Montauroux, pas dans une ville grande ou moyenne.

Parallèlement au dramatique décès du jeune Thomas à Crépol, le Maire de Montauroux a dû prendre un arrêté municipal pour s'opposer à la manifestation de soutien de certains montaurousiens. Cette manifestation aurait pu selon lui porter atteinte à l'ordre public. Cet arrêté aurait été pris aussi pour éviter le risque de nouvelles violences. La police municipale et la gendarmerie ont été chargées de faire respecter cet arrêté.

L'opposition municipale apprécie et rend hommage à l'action de notre police comme à celle de la gendarmerie. Il ne lui appartient pas de juger de l'opportunité ou pas d'un tel arrêté mais il est important de noter qu'à Montauroux, comme ailleurs malheureusement, on préfère «mettre la poussière sous le tapis» plutôt que d'affronter la réalité. Comme ailleurs, il ne faudra donc pas s'étonner dans le futur de la dégradation de la situation sécuritaire des habitants (anciens et nouveaux) de Montauroux. Le rôle de Maire, c'est aussi d'affronter la réalité et de faire comprendre à ses administrés que vivre en bonne intelligence c'est accepter l'autre et réciproquement.

Nous avons dans la revue municipale d'octobre 2023 mis l'accent sur le comportement «urbain» de certains automobilistes qui n'ont pas compris que désormais, pour leur bonheur, ils habitaient dans un village. Nous avons proposé au Maire de recevoir les nouveaux habitants pour leur souhaiter la bienvenue mais aussi pour rappeler à tous, anciens et nouveaux habitants que Montauroux est un village dont on doit respecter le mode de vie auquel nous tenons tous.

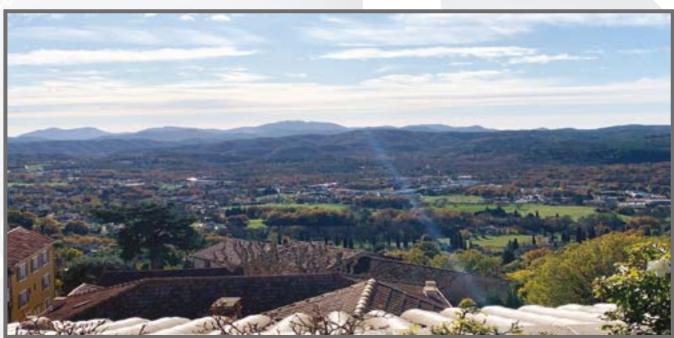
Il en va de même pour notre sécurité. Vivre en bonne intelligence c'est respecter les autres et les biens des autres. Une règle de vie qui s'impose. Encore faut-il que la Mairie le rappelle à tous sans exception.

**THEODOSE Christian** 06 14 12 88 02

**BRUNET Véronique** 06 10 91 94 08

**GAL Eric** 06 07 08 83 76 LOPEZ TAVAREZ Ouarda 07 71 02 70 92





#### **NAISSANCES**

YOUSSEF Nourane née le 3/09/2023 SALUZZO Olivia née le 9/09/2023 BONNEVIE Emmy née le 22/09/2023 TROPEZ LACONTAL Joy née le 22/09/2023 CAZET Tom né le 23/09/2023 GUILHEM KHARRAT Sara née le 6/10/2023 RAVANEL Cody né le 5/11/2023 FERREIRA Emilio né le 17/11/2023 MACCINI Lylia née le 18/11/2023 MAGGIO Maya née le 24/11/2023 D'ALBARET Bryanna née le 28/11/2023 ABBADI Dana-Safia née le 29/11/2023

#### DÉCÈS

DUPUIS Denise, veuve AGUI décédée à l'âge de 87 ans VAGNIOT Jacqueline décédée à l'âge de 78 ans COCUAUD Silvètre, veuve BRILLOUET, décédée à l'âge de 88 ans MILANO Marie décédée à l'âge de 101 ans VOIGNIER Nicolle, veuve BAZIRE, décédée à l'âge 89 ans RAINERI André décédé à l'âge de 96 ans BELAEN Josephine décédée à l'âge de 72 ans KASSIGHIAN Raffi décédé à l'âge de 86 ans BOUKADIDA Mohamed décédé à l'âge de 79 ans CARTIER Monique, veuve GUY, décédée à l'âge de 93 ans PATRONE Jeannine, veuve COULOMB, décédée à l'âge 93 ans CARROZZA Ida, veuve PIGAGLIO, décédée à l'âge de 96 ans DOLE Bernard décédé à l'âge de 87 ans

Dernière minute. son t'oublierons pas.

Nous venons d'apprendre le décès de Bernard DOLE. Il avait eu une retraite très active entre son travail <u>aux Estérêts du Lac en </u> contact avec la Mairie, accompagnement de sœur Emmanuelle et ses cours prodigués à Paris. Berard notre peine est immense, nous ne



Guilherme MOURA & Jennyfer ALARY

#### MARIAGE

PERARD Pascal, ingénieur & THIEBAUT Claire, développeuse WEB, le 16/09/2023 MOURA Guilherme, décorateur d'intérieur & ALARY Jennyfer, collaboratrice d'architecte, le 22/09/2023 BOUGUENNA Abd-El-Ouahed, éducateur spécialisé & COTZA Aglaia, éducatrice spécialisée, le 23/09/2023 DUVEAU Camille, conducteur de travaux & MASSI Amandine, aide-soignante, le 23/09/2023 **DUBOIS Julien, PDG** & SHINAGAWA Maiko, artiste, le 14/10/2023 DEUSY Kévin, agent de maîtrise & YOUSSEF Nada, employée commerciale, le 25/10/2023 DESCAMPS Maxime, ingénieur

& BOUILLET Audrey, conceptrice cuisines, le 4/11/2023 STEFANSKI Rafaël, directeur d'agence bancaire

& LEGRAND Stéphanie, responsable de magasin, le 25/11/2023

#### PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La prochaine revue municipale paraîtra début avril 2024. Elus et responsables d'associations, n'oubliez pas de nous adresser votre contribution (articles de 400 mots au maximum sous format « word » uniquement et photos d'une bonne qualité sous format JPEG et séparément) avant le vendredi 1er mars 2024. Adresse à respecter pour l'envoi de vos articles et photos :

mairie@ville-montauroux.fr

Merci pour votre participation. Baptiste DALMASSO - Valérie DUGELAY - Philippe VIZIER

# **NUMÉROS ET ADRESSES UTILES**

Mairie: 04 94 50 41 00

Site: <u>www.montauroux.com</u>
Courriel: <u>mairie@ville-montauroux.fr</u>

**Police municipale:** 04 94 50 41 05 Ou: 04 94 50 41 19 / 06 89 09 02 13 Astreinte week-end: 06 30 07 01 67

**CCAS**: 04 94 84 55 49

Médiathèque: 04 83 29 11 47

Crèche municipale: 04 94 47 62 27

Crèche parentale Estérêts: 04 94 99 17 65

Service Scolaire: 04 94 50 41 13

Ecole élémentaire Marcel Pagnol :

04 94 76 44 37

Ecole maternelle Les Cerisiers : 04 94 76 58 03

**Ecole Primaire le Lac:** 04 94 39 80 67

Collège léonard de Vinci: 04 94 39 40 40

Moulin à huile: 04 94 76 56 74

Caserne des Pompiers : 04 94 76 57 88

Urgence 18 ou 112

Service eau et assainissement Communautés de Communes :

04 94 85 30 50

Courriel eau: eaux@cc-paysdefayence.fr

**Electricité ENEDIS**: 09 72 67 50 83 Application « Enedis à mes côtés »

Orange-Application:

dommages-reseaux.orange.fr

**Gendarmerie Fayence**: 04 94 39 16 40

Urgence 17 ou 112

**SAMU:** 15

Maison de santé: 04 22 54 74 50

Pharmacie de garde: 3237

Hôpital Bonnet Fréjus: 04 94 40 21 21

Hôpital Clavary Grasse: 04 93 09 55 55

**Paroisse Fayence**: 04 94 39 06 20

Office de Tourisme : 04 94 76 01 02

Maison du Lac: 07 86 11 69 83

**Encombrants**: 04 94 85 93 89

Maison de Services au Public:

04 94 39 09 10

Funérarium: 04 94 39 84 84

#### **NOUVEAUX ARRIVANTS:**

Pensez à venir en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales (CNI + justificatif domicile).

Inscription aux alertes SMS en mairie ou sur le site.

Application « Montauroux » à télécharger sur smartphone afin d'avoir accès à différents services.

Badge pour accéder à la déchetterie de Tourrettes : 04 94 76 02 03